

PER

Q-5

BNQ

POUR UNE MATERNITE LIBREMENT
CHOISIE
LUTTONS POUR AVORTEMENT ET CON-
TRACEPTION LIBRES ET GRATUITS.



QUEBECOISES DEBOUTTE!

publié par le centre des femmes

vol.1 , no.8 - septembre 1973

SOMMAIRE

avortement: de nouvelles arrestations	4
sexe et politique: pour une meilleure connaissance de notre corps	6
les luttes ouvrières sous duplessis	14
témoignage de madeleine parent	18
humour noir: saviez-vous que	29
cahier: les femmes en chine	

Abonnements

Québécoises Deboutte, paraîtra régulièrement tous les mois. Si vous désirez vous y abonner, les conditions sont les suivantes:

- 1) abonnement individuel:.....\$3.00 pour 12 nos, une copie
- 2) abonnement de groupe:.....\$9.00 pour 12 nos, cinq copies
- 3) abonnement d'organismes officiels
et
abonnement de soutien.....\$15.00 & plus, pour 12 nos
(spécifier si on veut plus d'une copie)

Vous pouvez adresser vos mandats à QUEBÉCOISES DEBOUTTE
4319 St-Denis
Montréal, Québec

NOM: (individu ou groupe).....

Adresse:

No. de téléphone:

Abonnement individuel

Abonnement de groupe

Abonnement d'organisme officiel

Abonnement de soutien

Le numéro 8 de Québécoises Deboutte est encore, dans un certain sens, un numéro d'été. C'est-à-dire qu'il a été préparé et rédigé alors que la moitié des militantes du Centre des Femmes étaient en vacances. Aussi est-il peu volumineux certaines chroniques (comme sur notre condition) ayant été suspendues temporairement.

Dans ce numéro 8, vous trouverez un article sur les luttés syndicales sous Duplessis, la chronique humour noir qui traite des femmes et la loi, la chronique sexe et politique dans laquelle on parle de l'anatomie et de la sexualité et finalement la continuation de la série "les femmes en Chine" (2e cahier).

Mais si la plupart des chroniques seront reprises normalement en septembre Québécoises Deboutte, dans les mois qui suivront, subira probablement quelques changements de contenu et de forme, suite à l'enquête que nous avons menée auprès des lecteurs et lectrices du journal, suite également aux rencontres qui ont eu lieu (et se poursuivent) avec des groupes de militantes de la région de Montréal.

En effet, une enquête a été adressée cet été à tous les abonnés (es) de Québécoises Deboutte. Cette enquête visait trois objectifs principaux:

- 1) permettre à notre équipe de mieux connaître les abonnés (es) du journal,
- 2) savoir ce qu'ils et elles pensaient du journal (recueillir des critiques constructives),
- 3) évaluer l'utilisation du journal.

A date, environ 10% des abonnés (es) ont répondu. C'est beaucoup si l'on considère que nous avons distribué l'enquête en plein été alors que les gens à cette époque sont relativement mobiles. Mais c'est encore peu par rapport à nos objectifs. Comme les réponses déjà reçues sont très intéressantes et nous offrent beaucoup de matière à réflexion, nous aimerions inciter ceux et celles qui n'ont pas encore répondu à le faire dans le plus bref délai. Les questionnaires seront compilés à la fin septembre et nous tenterons d'en faire un compte-rendu.

Parallèlement à cette enquête, nous avons rencontré (et continuons de le faire) certains groupes de militantes de la région de Montréal, toujours en vue d'effectuer une critique systématique du journal. Ces rencontres ont été très profitables. En plus d'être une réflexion sur cet instrument de lutte que veut être Québécoises Deboutte, elles ont été une occasion d'aborder (il s'agit bien d'une première approche aux problèmes) certaines questions fondamentales pour le mouvement des femmes: la situation de classe des ménagères, le salaire aux ménagères, l'organisation des femmes dans les milieux de travail et dans les quartiers, l'autonomie du mouvement, les problèmes de l'avortement et des garderies.

Certaines militantes de ces groupes ont manifesté leur désir de se rencontrer entre elles pour discuter de ces questions plus longuement, ainsi que de leurs expériences de lutte respectives. Sans qu'aucune date n'ait été fixée précisément, il semble qu'une telle rencontre inter-groupes puisse avoir lieu en novembre ou décembre.

D'ici là, une de nos tâches au Centre des Femmes sera de réévaluer Québécoises Deboutte et de le repenser en fonction des besoins formulés cet été.

avortement

Le 15 août dernier, des policiers opérant sous les ordres de l'inspecteur Daniel Crépeault et du capitaine-détective J.C. Roudou, ont pris d'assaut la clinique privée du Dr. Henry Morgentaler, située sur la rue Beaugrand à Montréal.

Le Dr. Morgentaler reprit le chemin de la prison jusqu'au lendemain pour la reprise des débats. Ceux-ci furent longs et tendus. Personne ne pouvait prévoir l'issue de cette enquête pour cautionnement. Finalement, après deux heures, le Dr. Morgentaler fut libéré jusqu'à son procès mais sous conditions:

- 1) respecter la loi,
- 2) ne pas rencontrer les témoins de la couronne,
- 3) rester dans la région de Montréal,
- 4) ne pas tenir de conférences (de presse ou autres) en faveur de l'avortement libre et gratuit.

DE NOUVELLES ARRESTATIONS

D'après la police, 16 personnes ont été arrêtées: le Dr. Morgentaler, ses employées (dont 5 infirmières) et des patientes venues consulter le médecin. Alors qu'employées et patientes étaient relâchées le soir vers 10 heures sans qu'aucune accusation ne soit portée contre elles, le Dr. Morgentaler, par contre, a été détenu jusqu'au lendemain.

Jusqu'à sa comparution en cour au matin du 16 août, il lui fut impossible de rencontrer son avocat (ce qui est illégal). Accusé d'avoir pratiqué trois avortements illégaux, le Dr. Morgentaler plaida non coupable et son avocat demanda sa libération jusqu'au procès qui doit se tenir le 10 septembre. Mais le procureur de la couronne s'y opposa et demanda trois jours pour assigner des témoins et préparer des arguments devant démontrer que le médecin ne devrait pas, cette fois, être admis à cautionnement. Le juge Cousineau refusa cette requête et n'accorda qu'une journée au procureur Me Robichaud.

Ce n'est pas la première fois que la "Justice" s'attaque au Dr. Morgentaler. Avant que ces dernières charges soient portées contre lui, il subissait son enquête préliminaire pour des accusations similaires. Pourquoi s'acharne-t-on contre ce médecin que les "Amis du Foetus..." se plaisent à nommer "assassin"?

La raison en est peut-être que le Dr. Morgentaler est avant tout un partisan de l'avortement sur demande et gratuit. Il s'est prononcé à maintes reprises contre la loi actuelle, proclamant que l'avortement est avant tout une "nécessité sociale". Le fait qu'on le prive de son droit légitime d'exprimer ses opinions publiquement est assez significatif à cet égard. Si le Dr. Morgentaler se taisait...on le laisserait peut-être pratiquer en paix!!! Mais quand on dénonce l'hypocrisie du Pouvoir, on peut s'attendre à des représailles.

Nous protestons contre l'intimidation dont ont fait l'objet le Dr. Morgentaler, ses employées et ses patientes. Et pour que cessent les procès qu'intentent les médecins dans les hôpitaux contre les femmes qui demandent un avortement **, nous réclamons:

POUR UNE MATERNITE LIBREMENT CHOISIE,
L'AVORTEMENT LIBRE ET GRATUIT.

* Amis du Foetus: organisation réactionnaire qui exerce de fortes pressions auprès des autorités pour que les lois sur l'avortement soient maintenues.

** Quand une femme demande un avortement à l'hôpital, son cas est soumis à un comité de médecins pour être jugé. Habituellement, ce comité cherche à prouver que la femme est "mentalement" incapable d'assumer sa grossesse. Autrement dit, les femmes qui demandent des avortements à l'hôpital doivent être déclarées incapables ou "dérangées" pour l'obtenir.

N.B.: Il n'est pas trop tard pour répondre au questionnaire que nous vous avons fait parvenir en juin dernier. Nous vous prions à nouveau de bien vouloir le compléter et nous l'envoyer car il est de première importance pour l'avenir de QUEBECOISES DEBOUTTE!: avis à toutes celles et tous ceux qui n'ont pas encore répondu!

pour une meilleure connaissance de notre corps

**s
e
x
e
e
t
p
o
l
i
t
i
q
u
e**

Quand nous avons une douleur inhabituelle ou un malaise persistant, en général notre réaction est de l'ignorer ou de se rassurer en utilisant des explications "maisons".

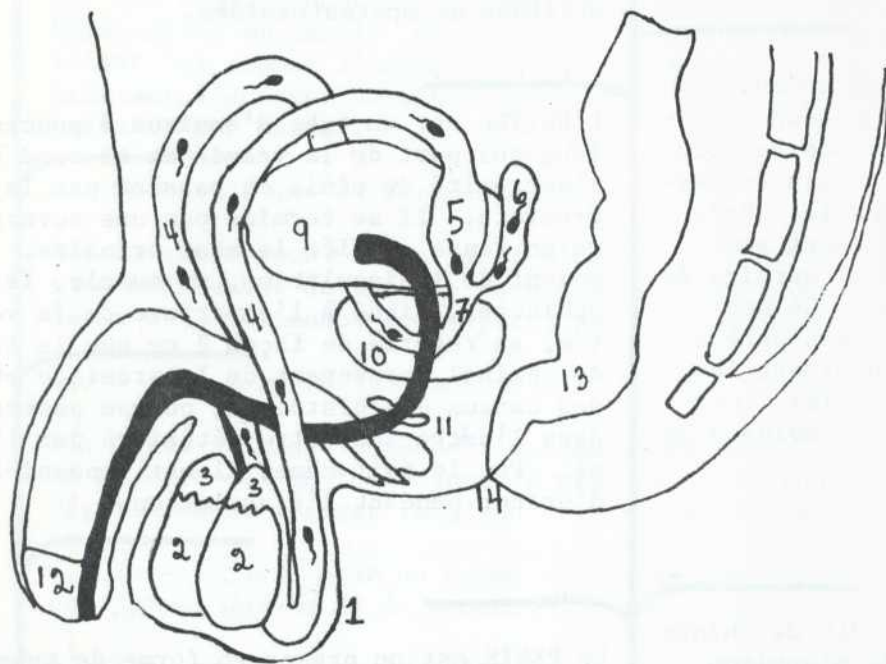
Ces réactions sont dues au fait que dans la grande majorité des cas, on n'a pas la possibilité de comprendre ou d'analyser ces symptômes. De plus, on nous a amené à penser que c'était des choses que seul un médecin pouvait comprendre, et les médecins se sont faits complices en ne nous expliquant pas ce qui se passe dans notre corps.

L'organisation de la santé reflète ainsi l'organisation de toute la société capitaliste. Tout au haut de la hiérarchie, ceux (les médecins) qui détiennent le pouvoir, le savoir et l'argent: une "caste" privilégiée qui protègent ses intérêts au détriment du bien-être de la majorité. En effet, toute cette organisation de la santé qui ici, au Québec, passe de plus en plus sous le contrôle de l'Etat capitaliste (cf: assurance-maladie, Bill 65) n'a pas pour objectif le bien-être et la santé des gens puisqu'elle reconnaît et endosse un système d'exploitation. La médecine actuelle ne soigne pas, elle "patche" une partie des maux engendrés par ce même système.

Une lutte s'est déjà amorcée pour contester la médecine capitaliste.* Un des instruments qui peut nous aider dans cette lutte c'est la démystification du savoir: connaître son corps, son fonctionnement, ses besoins. C'est d'une part nier le fait que la connaissance soit réservée à une minorité de technocrates et c'est aussi faire cesser le relation d'étranger à étranger que nous entretenons avec notre corps.

* Pour plus d'informations sur cette lutte, vous pouvez consulter le journal du front commun des cliniques populaires ainsi qu'une analyse produite par la Clinique des citoyens de St-Jacques à Montréal (4510 rue Cartier) intitulée "La santé du peuple".

organes génitaux de l'homme



- Spermatozoides
- 1- Scrotum
 - 2- Testicules
 - 3- Epididymes
 - 4- Canaux déférents
 - 5- Ampoules
 - 6- Vesicules séminales
 - 7- Canaux éjaculatoires
 - 8- Urètre (en noir)
 - 9- Vessie
 - 10- Prostate
 - 11- Glandes de Cowper
 - 12- Gland du pénis
 - 13- Rectum
 - 14- Anus

L'appareil génital de l'homme comprend le pénis, les glandes et les tissus qui y sont rattachés, et le scrotum.

Le SCROTUM est un sac de peau qui contient et protège les deux testicules et qui est situé derrière le pénis, entre les cuisses. Chez l'homme parvenu à sa maturité physique, la peau du scrotum est ridée et couverte de poils; normalement le scrotum pend librement afin de maintenir les testicules à une température inférieure à celle du corps. Cette basse température est nécessaire à la production de spermatozoides. Par temps froid cependant, les muscles des parois du scrotum se contractent et rapprochent ainsi les testicules du corps. Le scrotum est sensible à la stimulation sexuelle.

Les TESTICULES, glandes ovales, mesurent environ un pouce 1/2 de long et un pouce d'épaisseur. Chaque testicule est divisée en 250 lobes différents, chacun contenant plusieurs tubes séminifères. A la puberté, ces tubes commencent la production continue de millions de spermatozoides, production qui peut se poursuivre jusqu'à l'âge de 90 ans.

Il est important de se rappeler qu'il existe deux testicules tout comme il y a deux épидидymes, deux canaux déférents, deux ampoules, deux vésicules séminales, deux canaux éjaculatoires.

Les EPIDIDYMES: les tubes séminifères des testicules se joignent en une douzaine de canaux qui se joignent à leur tour à la sortie de chaque testicule pour former un conduit appelé canal déférent.

Les CANAUX DEFERENTS sont des conduits d'environ 18 pouces de long chacun qui acheminent les spermatozoides des testicules jusqu'à l'intérieur du bassin en passant de chaque côté de la vessie. Près de la prostate, ils s'élargissent pour former une sorte d'AMPOULE qui servira de réservoir aux spermatozoides. Ce sont les contractions des muscles des parois des canaux déférents qui acheminent les spermatozoides jusqu'aux ampoules. Celles-ci ont un pouce de long et moins d'un pouce de large.

Les VESICULES SEMINALES: à côté de chaque ampoule se trouve une glande d'environ deux pouces appelée la vésicule séminale. Les vésicules séminales produisent des substances importantes à la survie des spermatozoides. Elles ne libèrent ces substances qu'au moment de l'éjaculation. Le canal de la vésicule séminale et l'ampoule (ampoule: élargissement du canal déférent) se rejoignent à l'entrée de la prostate pour former le canal éjaculatoire. Les deux CANAUX EJACULATOIRES (droit et gauche) se joignent à leur tour à l'urètre dans la prostate.

La PROSTATE est un organe fait de glandes et de tissus musculaires. Située sous la vessie, la prostate est traversée de haut en bas par l'urètre. Les glandes de la prostate sécrètent, quelques secondes avant l'éjaculation, un liquide blanc et alcalin qui contribue au déplacement des spermatozoides. Les sécrétions de la prostate constituent d'ailleurs la majeure partie du liquide séminal. (sperme).

Le liquide séminal ou sperme est formé des spermatozoides, des substances des vésicules séminales et des substances de la prostate. Le nombre de spermatozoides présents dans chaque éjaculation varie de façon marquée suivant les individus; une éjaculation moyenne toutefois, recèle 530 millions de spermatozoides.

L'URETRE est un tube d'environ 8 pouces de long qui part de la vessie et se rend à l'extrémité du pénis en passant par la prostate. Il se termine par une ouverture en fente appelée le méat urinaire. Au moment de l'éjaculation, un muscle, le sphincter, situé à l'ouverture de la vessie, se referme de façon à ce que le liquide séminal, provenant de la prostate et des canaux éjaculatoires, puisse passer dans l'urètre sans être détérioré par l'urine. Par le fait même, il est impossible d'uriner pendant l'éjaculation.

Le PENIS est un organe en forme de tube, constitué de trois corps de tissus spongieux qui deviennent rigides (en érection) lorsqu'ils sont irrigués de sang. Une stimulation mentale ou physique provoque l'afflux du sang vers le pénis ce qui entraîne l'érection. Des trois corps de tissus spongieux, deux constituent la masse du pénis. Le troisième tissu, situé derrière les deux autres, contient l'urètre. A la racine du pénis, les deux premiers tissus, les plus volumineux, se séparent et s'attachent aux os du bassin, alors que le troisième s'élargit pour former le bulbe du pénis. De même, à l'extrémité extérieure du pénis, ce troisième tissu s'élargit pour former le gland; cette partie est extrêmement sensible à la stimulation sexuelle, qu'elle soit recouverte ou non du prépuce.

Le pénis d'un adulte peut mesurer de 3 1/4 pouces à 4 1/4 pouces de long; toutefois, en état d'érection, il peut atteindre 6 ou 7 1/2 pouces de long et 1 1/2 pouce de large. La peau qui recouvre le pénis peut se déplacer de l'avant vers l'arrière et vice versa. A la base du pénis, cette peau est couverte de poils.

questions et réponses

QUESTION: *Lorsqu'un peu de liquide s'échappe du pénis avant l'éjaculation, est-ce un symptôme de maladies vénériennes ou d'impuissance?*

REPONSE: Non, car sous la prostate se trouvent des glandes, les glandes de Cowper qui communiquent avec l'urètre et sécrètent un mu cus contribuant à la lubrification du canal. Ce mucus protège le sperme des détériorations que pourraient lui causer l'acide urique. Il se peut qu'une partie de ce liquide lubrifiant s'échappe du pénis avant l'orgasme et l'éjaculation. Ce phénomène est parfaitement normal.

Q.: *Qu'est-ce que la circoncision?*

R.: Le mot circoncision vient d'un rituel juif et musulman. C'est une opération maintenant de routine dans les hôpitaux nord-américains qui consiste à enlever à la naissance le prépuce, peau qui recouvre le gland.

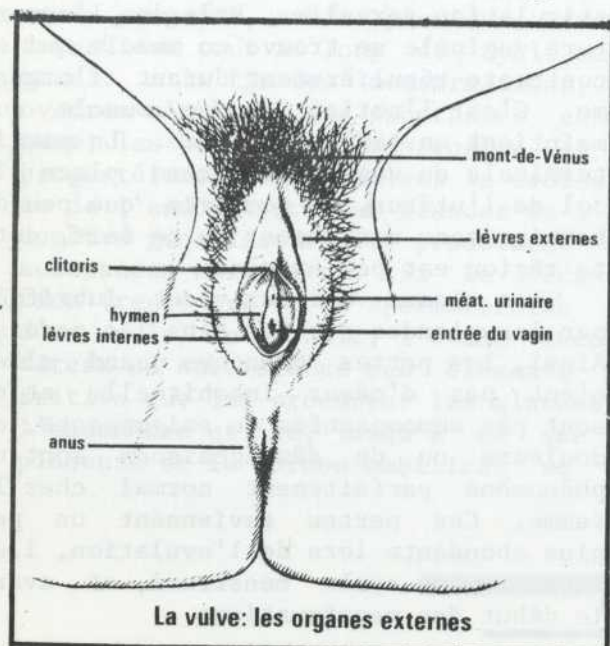
Q.: *A quoi sert la circoncision?*

R.: Cette pratique empêche l'accumulation de smegma, une substance à consistance de cire qui se forme sous le prépuce. Les individus non-circoncis doivent régulièrement dégager le gland afin de laver l'accumulation de smegma.

Q.: *Est-il juste pour un homme de penser que "le plaisir qu'il peut donner" à une femme dépend de la grosseur de son pénis?*

R.: Non, comme c'est le clitoris qui est particulièrement sensible à la stimulation sexuelle, la "quantité de plaisir" d'une femme lors d'une relation dépend entre autre de la stimulation directe ou indirecte du clitoris et non de la longueur et de la largeur du pénis en érection.

organes génitaux de la femme



les organes externes

La VULVE désigne l'ensemble des organes génitaux externes de la femme.

Le MONT-DE-VENUS localisé au point de jonction des lèvres externes, au-dessus de l'os du pubis, est un petit coussin de gras recouvert de poils dès la puberté.

Les LEVRES EXTERNES (les grandes lèvres) sont les deux bourrelets de peau qui délimitent les organes génitaux externes. Ces bourrelets sont recouverts de poils à l'extérieur, tandis qu'à l'intérieur la peau, près de l'entrée du vagin, est humide et délicate.

Les LEVRES INTERNES (les petites lèvres) sont constituées par les plis d'un tissu rougeâtre et sensible dont l'excitation sexuelle peut entraîner l'érection. Elles se joignent au-dessous du clitoris pour former le prépuce.

Le CLITORIS, l'organe le plus sexuellement sensible de tout l'appareil génital féminin, est enfoui dans les tissus, à l'extrême jonction des lèvres internes. Le clitoris augmente de volume et devient rigide (érection) lors de l'excitation sexuelle. Le clitoris et les lèvres internes constituent la zone la plus érogène des organes génitaux de la femme.

Le MEAT URINAIRE se trouve entre le clitoris et l'entrée du vagin. C'est l'ouverture de l'urètre, canal par lequel l'urine s'écoule de la vessie.

Les GLANDES DE BARTHOLIN, situées dans les lèvres internes, sécrètent, lors de l'excitation sexuelle, quelques gouttes d'un liquide lubrifiant.

L'HYMEN est la membrane élastique qui recouvre partiellement l'entrée du vagin. Son épaisseur, sa forme et sa résistance varient selon les femmes. En général la rupture de l'hymen, lors de la première relation sexuelle, se fait sans grande douleur quoique souvent accompagnée de légers saignements. Certaines femmes préfèrent agrandir elles-mêmes progressivement avec leurs doigts l'ouverture de l'hymen avant d'avoir des relations sexuelles. Dans les cas où la membrane est très résistante, la rupture de l'hymen peut être obtenue au moyen d'une légère intervention chirurgicale.

les organes internes

Les organes reproducteurs comprennent le vagin, l'utérus, les trompes de Fallope et les ovaires.

Le VAGIN est un conduit à paroi élastique qui relie la vulve à l'utérus; il mesure généralement de 4 à 5 pouces de long. C'est le canal de sortie des tissus (ensemble des cellules ayant une même forme) rejetés de l'utérus lors des menstruations. L'ouverture vaginale varie selon l'âge de la femme et le nombre de grossesses; la fréquence des relations sexuelles ne modifie pas considérablement l'ouverture du vagin ou son diamètre. Les parois du vagin se touchent, mais le conduit vaginal s'élargit lorsqu'on y introduit un tampon, ou lors d'une relation sexuelle ou encore, lors du passage de l'enfant durant l'accouchement.

Le premier tiers du vagin, près de l'ouverture, est pourvu de nombreuses terminaisons nerveuses sensibles à la stimulation sexuelle. Près de l'ouverture vaginale se trouve un muscle qui se contracte régulièrement durant l'orgasme. C'est l'action de ce muscle qui maintient un tampon en place. La partie terminale du vagin, où prend place le col de l'utérus, ne comporte que peu de terminaisons nerveuses; de ce fait, cette région est peu érogène.

Les tissus vaginaux sont lubrifiés par les glandes situées dans les parois. Ainsi, les pertes blanches quand elles n'ont pas d'odeur inhabituelle et ne sont pas accompagnées de saignements, de douleurs ou de démangeaisons sont un phénomène parfaitement normal chez la femme. Ces pertes deviennent un peu plus abondante lors de l'ovulation, i.e. au milieu du cycle menstruel, et avant le début des menstruations.

L'UTERUS ou matrice est un organe fait de muscles très forts où se développent les tissus qui constitueront le futur bébé (foetus). Situé entre la vessie et le rectum, l'utérus a plus ou moins la forme d'une poire. Chez la femme qui n'a jamais accouché, il mesure à peu près 3 pouces de long et 2 pouces dans sa partie la plus large; ses parois se touchent presque. L'utérus est maintenu en place par des ligaments. L'un de ces ligaments recouvre l'utérus et maintient les trompes de Fallope et les ovaires. La partie la plus large de l'utérus est normalement penchée vers l'avant alors que sa partie la plus étroite pointe vers le bas de la colonne vertébrale. Il peut arriver que l'utérus soit trop renversé vers l'avant, on le dit en "antéflexion"; si au contraire il est basculé vers l'arrière, il s'agit d'une "rétroversion". On doit tenir compte de ces positions particulières de l'utérus lors d'une grossesse, d'un avortement, ou de l'utilisation de certaines méthodes de contraception.

Les parois internes de l'utérus sont recouvertes d'une membrane spongieuse appelée l'endomètre. La partie inférieure de l'utérus, celle qui touche au vagin, se nomme le col de l'utérus. L'endomètre, membrane constituée de plusieurs glandes et de minuscules vaisseaux sanguins, subit plusieurs transformations tout au long du cycle menstruel. A la fin des menstruations, les ovaires sécrètent des substances chimiques, les hormones (l'oestrogène et la progestérone) qui stimulent la croissance de l'endomètre: les glandes de l'endomètre grossissent et produisent des substances nutritives. Si la fécondation (rencontre d'un spermatozoïde et d'un ovule) se produit, l'ovule fécondé tirera sa subsistance des éléments nutritifs que lui procurent les glandes de l'endomètre et ce, jusqu'à ce que le placenta et le cordon ombilical se dé-

veloppent. Si la fécondation n'a pas lieu, l'activité hormonale change et les couches de surface de l'endomètre se rompent. Ces tissus sont expulsés de l'utérus en passant par le col, conduit musculaire communiquant avec le vagin. L'évacuation sous forme de flux sanguin des tissus de l'endomètre constitue les menstruations et marque le début d'un nouveau cycle menstruel.

Les TROMPES DE FALLOPE sont deux conduits sortant de l'utérus, de chaque côté de ses extrémités supérieures. Chacune des trompes se termine près d'un ovaire, en un pavillon dont les extrémités sont frangées. Les trompes sont appelées "oviductes" car ce sont elles qui transportent l'ovule de l'ovaire à l'utérus.

Les OVAIRES sont deux glandes de forme ovale (d'environ 1½ à 2 pouces de long) situés de chaque côté de l'utérus. Chacun contient à lui seul des milliers d'oeufs (ovules non développés). Une fois par mois, plusieurs ovules parviennent à maturité et vers le 14e jour du cycle menstruel un de ces ovules est libéré par les ovaires. En général, les ovaires libèrent un ovule chacun leur tour. L'extrémité frangée de la trompe de Fallope située près de l'ovaire "actif" attire l'ovule par un mouvement de succion et l'achemine vers l'utérus. La fécondation ou rencontre de l'ovule et du spermatozoïde se produit dans la trompe de Fallope; l'ovule fécondé se déplace jusqu'à une paroi de l'utérus où il s'implante pour les 9 mois de sa croissance. Si l'ovule n'est pas fécondé, il continue son chemin et au bout de 3 ou 4 jours, il est rejeté parmi les sécrétions normales de l'utérus.

la relation sexuelle et l'orgasme chez la femme

L'orgasme peut être une sensation très douce presque aussi légère qu'un soupir paisible ou ça peut être un état d'extase extrême accompagné de mouvements incontrôlables et d'une perte momentanée de conscience. Il peut durer quelques secondes ou une demi-minute ou plus. En somme, il n'y a pas de façon correcte ou pas correcte d'en vivre un.

L'origine physique de l'orgasme est le clitoris, pas le vagin. La réaction sexuelle que provoque le pénis en nous dépend beaucoup de la stimulation de notre clitoris avant ou pendant la relation sexuelle. Pendant la relation, le pénis de l'homme rentre et sort du vagin, tour à tour élargissant et relâchant les petites lèvres, qui sont enflées et partiellement en érection à la suite de l'excitation sexuelle. Comme les petites lèvres se rejoignent pour former un capuchon sur le clitoris, leur mouvement de va et vient fait qu'elles frottent sur le bout sensible, ou gland, du clitoris, le stimulant de telle façon à entraîner parfois l'orgasme même si le

pénis n'a pas été en contact direct avec le clitoris. Souvent un couple va chercher à trouver les positions dans lesquelles il y a le plus de pression directe sur le clitoris.

Ceci ne veut pas dire que le clitoris est la seule partie sexuellement excitable de nos parties génitales. Au fur et à mesure que nous devenons de plus en plus excitées, toute la région génitale y compris les petites lèvres qui sont enflées et le tiers extérieur du vagin peuvent devenir tellement sensibles que chaque mouvement du pénis est jouissif. Cette sensibilité généralisée toutefois, ne peut être atteinte avant que le clitoris ait été suffisamment stimulé. Les tissus sont tellement reliés entre eux, qu'il est juste de dire, comme Masters & Johnson* le font, que nous n'avons pas "d'orgasmes vaginaux" ni "d'orgasmes clitoridiens" mais plutôt des orgasmes sexuels. (1)

cycle menstruel

Le cycle menstruel type est de 28 jours même si chaque femme a pu remarquer des variations quant à la durée de son cycle.

jour 1 à 5

Le cycle menstruel débute le premier jour des menstruations lors de l'évacuation, sous forme de flux sanguin, des tissus constituant la surface de la muqueuse interne de l'utérus. Cette perte de sang varie en quantité suivant les

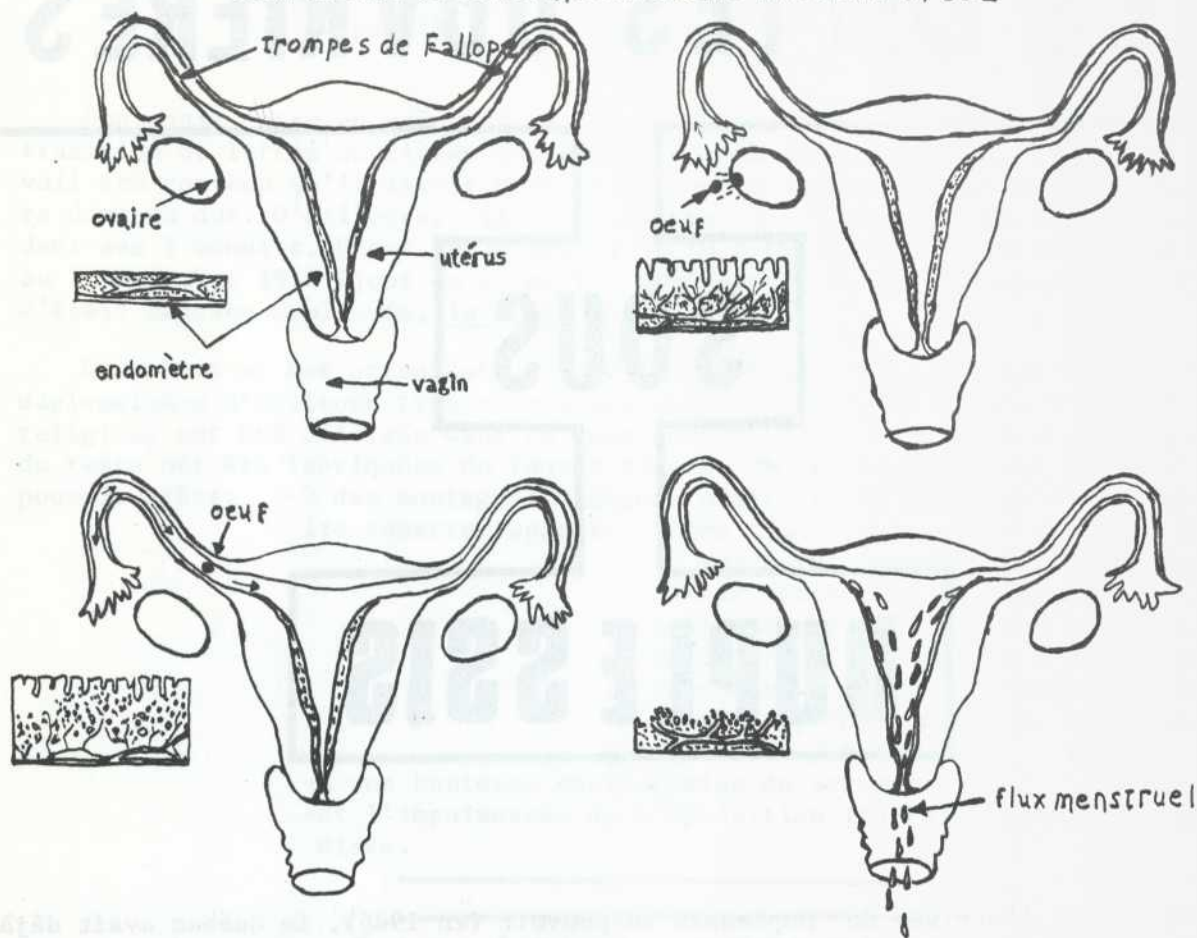
femmes. Lorsque l'écoulement est plus considérable, quelques caillots de sang peuvent se former dont le passage au col de l'utérus entraîne parfois des crampes menstruelles. La période des menstruations peut durer de 3 à 7 jours durant lesquels l'écoulement va en diminuant.

C'est durant les menstruations que débute la croissance dans les ovaires, de plusieurs follicules ovariens (petits sacs contenant les ovules).

*Masters & Johnson: sexologues progressistes américains; auteurs de Les Réactions Sexuelles, Les Mésententes Sexuelles et leur Traitement, etc.

(1) The Boston Women's Health Book Collective, Our Bodies, Ourselves, Simon and Schuster, New-York, 1973. Page 33.

ENDOMÈTRE ET QUATRES ETAPES DU CYCLE MENSTRUEL
 JOUR 5, JOUR 14 (OVULATION), JOUR 19, JOUR 1 NOUVEAU CYCLE



jour 6 à 13

Pendant cette période, les glandes de la paroi de l'utérus (endomètre) commencent à grossir et à se multiplier en vue d'être apte à recevoir un ovule fécondé. Ceci entraîne aussi un changement du mucus du col de l'utérus, lequel est ainsi rendu plus facile d'accès au sperme. C'est l'hormone oestrogène, substance chimique produite par les follicules, qui est transporté jusqu'à l'utérus où elle active la formation de l'endomètre. Les follicules, dans lesquels les ovules croissent, se déplacent lentement vers la paroi de l'ovaire mais un seul parmi ces follicules commence vers le 12^e jour à forcer cette paroi.

jour 14: ovulation

L'extrémité du follicule devient mince et transparente et finalement se rupture libérant ainsi l'ovule. La libération de l'ovule dont le follicule est parvenu à rompre la paroi de l'ovaire est ce qu'on appelle ovulation. A ce moment, l'extrémité frangée de la trompe de Fallope (nommé le pavillon), aspire l'ovule. Une fois l'ovule libéré, le follicule se transforme en une glande le "corps jaune".

suite page 25...

LES LUTTES OUVRIERES

SOUS

DUPLESSIS

De 1931 à l'arrivée de Duplessis au pouvoir (en 1936), le Québec avait déjà connu 119 grèves incluant les grèves qui touchaient les travailleurs/euses des autres provinces du Canada, en même temps que le Québec (à cause de succursales dans d'autres provinces).

TABLEAU 1 (voir E. Dumas, Dans le sommeil de nos os, P.13)

Années	Nombre de grèves
1931	14
1932	24
1933	19
1934	27
1935	14
1936	21

Mais bien sûr, il n'y a pas que des luttes ouvrières au Québec, car à la même époque, "les patrons encouragent la formation d'organisations nazies et fascistes afin de détruire le mouvement ouvrier québécois. Le Parti national-social-chrétien présidé par le nazi Adrien Arcand, se développe, les Faisceaux d'action autonomiste de tendance mussolinienne sont créés, ainsi que les Jeunesses patriotes (l'équivalent des Jeunesses hitlériennes et des chemises noires). Les fascistes décidèrent de créer un "parti nationaliste" en récupérant le vieux parti conservateur, et les financiers américains approchèrent Maurice Duplessis (avocat et financier) pour en être le président en lui adjoignant Adrien Arcand comme organisateur en chef du parti. On fit un semblant de congrès et on fonda l'Union Nationale avec u-

ne caisse électorale financée en grande partie par les hommes d'affaire américains (on estime à plus de 3 millions la caisse électorale du parti). Duplessis prend le pouvoir en 1936."

P. Jauvin, Histoire... , p. 23-4

Duplessis entre en scène. Il avait été désigné par les patrons pour mâter la tradition de luttes ouvrières qui existait déjà au Québec. Dès le départ, il avait été convenu qu'il devait devenir le chef d'un parti fasciste: Duplessis sera donc un dur. D'ailleurs, il a eu maintes fois l'occasion de le prouver pendant ses 2 mandats. Entre le 26 août 1936 au 8 novembre 1939 et du 30 août 1944 au 7 septembre 1959 (jour de sa mort à Shefferville), le gouvernement du Québec, c'était Maurice Duplessis, le chef.

Duplessis et ses organisateurs ont donc été pour l'autoritarisme. Les thèmes duplessistes d'ailleurs très connus des Québécois/ses, la patrie-la famille-la religion, ont été utilisés dans ce sens pendant ses 2 campagnes électorales qui du reste ont été fabriquées de toutes pièces. En effet, Duplessis est arrivé au pouvoir grâce:

-à des montagnes d'argent utilisées en campagne électorale. Leslie Roberts rapporte: *"Lors d'un discours électoral au Cap de la Madeleine, municipalité dont les finances étaient en mauvais état, il fait cette menace: "Elisez mon homme puis le lendemain de l'élection votre maire va recevoir un chèque de \$30 mille piastres, autrement, vous aurez pas une cerne!" , son homme fut élu."*

-à une honteuse manipulation du scrutin

-et l'impuissance de l'opposition libérale: pauvre et mal organisée.

LA LOI DU CADENAS

Duplessis se manifeste dès 1937. Il fait adopter la "loi protégeant la province contre la propagande communiste": la loi du Cadenas. Nulle part les mots "communisme" et bolchévisme" (contre lesquels la loi était faite) n'était définis. Il est évident qu'elle avait pour but d'attaquer les mouvements ouvriers en intimidant ses membres: il n'y avait donc qu'un pas pour que tout citoyen qui contredisait les opinions de M. Duplessis soit automatiquement jugé communiste.

La loi soulignait même que le procureur-général (nul autre que Duplessis) est responsable de l'application de la loi: on crée les escouades anti-subversives de la PP et de la Police de Mtl.

La répression commence dès 1937 et dans chaque cas, sur un simple ordre du procureur général, sans procès, sans mise

en accusation ou condamnation par une cour de justice, etc. On fit arrêter des chefs syndicaux, et il est même arrivé à de nombreuses personnes de voir un cadenas sur leur maison, ou même à leur chambre à coucher. Il va sans contredit que la loi interdisait (dans tous les cas) de briser un tel cadenas.

Cette loi fut jugée anticonstitutionnelle, beaucoup plus tard par la Cour Suprême (la plus haute instance judiciaire du Canada). Entre-temps, elle a pu servir à merveille de matraque invisible auprès des formations syndicales qui se montraient trop militantes. C'est ainsi que *"Duplessis mettait au point la politique violemment anti-ouvrière qui allait le rendre si cher au coeur des employeurs anti-syndicaux."* Leslie Roberts, Le chef, p.49

L'opposition à DUPLESSIS

Mais l'opposition des travailleurs/euses surgit de partout au Québec. Cet exemple le prouve:

"Le 2 août 1937, les 10,000 travailleurs de la Dominion Textile, à travers tout le Québec, déclenchèrent une grève qui dura près de 3 semaines. Duplessis accusa le syndicat catholique du textile d'être des "Révolutionnaires communistes". Il y eut affrontement avec les escouades anti-subversives, et même l'armée. Les travailleurs séquestrèrent le patron et l'obligèrent à signer la convention... les grévistes avaient gagné."

Plusieurs grèves ont continué à éclater de 1938 à 1941, mais la répression continue à être plus forte contre elles. Duplessis se durcit de plus en plus. Il brise des unions internationales, s'allie aux trusts du textile et de l'acier contre les syndicats ouvriers, supprime les journaux ouvriers, ... mais pis encore, il encourage les manifestations violentes des groupes fascistes contre les unions ouvrières.

Duplessis met tout en oeuvre pour assurer aux patrons, une main-d'oeuvre docile. Il favorise une forme paternaliste de relations entre le Capital et le travail. Et naturellement il veut mettre les chefs

syndicaux à leur place. Duplessis n'a pas peur des grands moyens; il saura faire "preuve de fermeté et de courage contre les agitateurs ouvriers" (selon ses propres termes.

Dans son éditorial du 13 décembre 1952, le Devoir résume ainsi (à propos de la grève de Louiseville) quelles stratégies Duplessis emploie pour mater le mouvement ouvrier, depuis son entrée dans le jeu de la politique:

"Comme à Lachute, à Valleyfield, à Asbestos, à Chambly, les troubles ont commencé après et non avant l'arrivée de la police provinciale. Comme à Lachute et comme à Asbestos, la police est restée sur les lieux, a créé de l'intimidation, a énervé la population, a agacé les grévistes, bref, a provoqué des troubles pour ensuite se donner le rôle de rétablir l'ordre."

C'est la "justice sociale à la pointe du revolver" (titre du Devoir, 13 déc. 1952)

Pourtant le Québec, a connu de dures luttes à partir des années 1934 et c'est à partir des années 1940 que le syndicalisme prend vraiment de l'expansion et peut estimer aussi sa force à travers les nombreuses luttes ouvrières qui ont été menées.

LE TEXTILE

"... l'histoire des tisserands se confond avec celle du capitalisme. Partout, l'industrie du textile a été, dans le passé, et semble demeurer, encore actuellement, l'une des pionnières dans la phase première d'industrialisation des pays et des continents."

J.-P. Lefebvre, *En grève*, P. 24

Et pour cause, en '34, la branche des textiles et tissus était de loin le plus important employeur suivi du bois et du papier. Le fer et ses produits se classaient seulement en cinquième place. Ces rapports ont commencé à changer seulement avec la 2^e grande guerre. Et ce n'est qu'en 1943 pour la première fois depuis l'apparition des entreprises manufacturières au Québec, qu'ils sont déclassés par le fer et ses produits.

TABLEAU 2 (voir P. Jauvin, L'histoire...P.23)

<u>Secteurs Industriels</u>	<u>Main-d'oeuvre</u>	
Textile	49,700	Main d'oeuvre en 1934
Papier	28,234	
Fer	16,184	

On sait de toute évidence que Duplessis était contre le syndicalisme. Mais par opposition, si on feuillette les journaux de l'époque, on constate que dès 1937, le nom de Duplessis était hué dans bon nombre d'assemblées syndicales et notamment dans les régions des grévistes du textile. Pourtant la loi du Cadenas existe déjà en '37.

Plusieurs historiens (de la vague traditionnelle) du Québec, s'ils n'ont pas toujours réussi à passer complètement sous silence les luttes ouvrières du moment dont celles du textile, ont toujours du moins tenté de faire croire que les Québécois et Québécoises ont une longue tradition de soumission à l'ordre établi. Pourtant quelques textes de recherche et le témoignage de Madeleine Parent (militante et organisatrice syndicale active dès ces années-là) nous prouvent le contraire: les luttes ouvrières des années noires de Duplessis comptent parmi les luttes les plus combattives du Québec et figurent bien sûr dans la tradition bien québécoise des luttes ouvrières.

combattivité des tisserands/des

Le textile est le plus grand employeur jusqu'en '43, mais il a aussi été secoué de très nombreux conflits. De 1934 à 1940, il se passe à peine un mois sans que la Gazette du Travail (publication du gouv. fédéral), n'ait à rapporter quelque grèves dans l'un ou l'autre secteur: confections masculines, féminines, chapellerie, fourrure.

Mais c'est l'année 1937 qui a marqué une date importante dans l'histoire du syndicalisme et des luttes ouvrières. C'est à cette date qu'eut lieu la grève la plus spectaculaire que le textile ait connu: elle a impliqué plus de 10,000 ouvriers/ères. Elle figure aussi parmi l'une des plus grandes grèves que le Québec ait connu (cf. plus haut). Mais les grévistes ont été trahis par Duplessis, et aussi par le clergé et le syndicat catholique; ils leur firent accepter une convention qui ne répondait pas à leurs revendications. Après un an (ou à peu près) à peine, il n'existait plus de syndicat du tout.

témoignage de m

"En 1940, on commence un peu partout à sortir de la crise économique. 1940, c'est aussi la seconde guerre mondiale. Au Canada, il y a beaucoup de mouvements de protestations vis-à-vis de l'enrôlement militaire. On remarque que ce seront surtout les chômeurs et les très bas salariés qui s'enrôleront dans l'armée qui "offre de meilleures conditions de vie...!"

Ces années seront aussi caractérisées par un besoin continu de main-d'oeuvre industrielle; les hommes étant à la guerre, on embauche une forte proportion de femmes dans les industries.

Dans l'avionnerie au Québec, les machinistes et les plombiers lancent une campagne de syndicalisation dans l'industrie de guerre. Par ce moyen, on veut exiger la sécurité d'emploi, menacée par l'approche de la fin de la guerre.

C'est dans ces années que le mouvement syndical prend de l'essor. En effet, les travailleurs et travailleuses ont beaucoup moins peur du mouvement d'organisation syndicale étant donné qu'ils ne risquent presque plus de perdre leur job pour cette raison.

Quand Madeleine Parent commence à mi-'42, tout était à recommencer. Elle raconte "C'était pendant la guerre. Il y avait un grand besoin de main-d'oeuvre dans les usines de guerre prenaient une bonne part des travailleurs du textile. De sorte que beaucoup travaillaient.

Pour ma part, j'ai commencé au comité d'organisation américaine du travail, ici à Montréal (des Métiers et du Travail de Montréal) ; du travail d'organisation. Le seul moyen de bureau, comme c'est la tradition pour les femmes. Dans mon entourage on me disait: "C'est de la vieille école et tu comprendras que c'est pour ça que ça marche." On organisait les ouvriers en temps de guerre. Le FAT n'était pas encore structuré. Alors on faisait de l'aide rapide pour organiser les travailleurs. Les moyens du bord. On faisait des tracts, on les distribuait en risquant de se faire démasquer.

On allait jaser dans des restaurants pour discuter. Il y avait des réunions plus grandes que ça. De l'expérience comme ça: je me suis trompé.

N.B.: Le texte du Témoignage de Madeleine Parent est le résultat de rencontres qu'on a eues avec elle, au Québec en avril et en mai dernier. La première (à Mtl) où environ 75 militants/tes étaient présents. Une entrevue qu'elle a bien voulu nous accorder en mai dernier. Madeleine Parent milite maintenant au Québec, elle est venue au Canada à Toronto.

madeleine parent

des femmes

organisatrices

à militer comme organisatrice syndicale en raconte:
ait une demande de main-d'oeuvre partout. Les ne partie de la main-d'oeuvre régulière chez te que plus que jamais auparavant, les femmes

té d'organisation des travailleurs de la Fé- à Montréal (la FAT était attachée au Conseil al); et j'avais décidé que je voulais faire moyen d'entrer, ça été d'accepter un travail pour les femmes.

'est des idées romantiques que tu as; tu est pas comme ça que ça se passe." temps de guerre. A l'époque, le comité de la lors quand les ouvriers venaient et demandaient travailleurs de l'usine, on s'organisait avec tracts sur leurs revendications et le lende- de se faire arrêter par la police (loi du Ca-

s pour voir s'il y avait des résultats ou en- grandes auxquelles je participais. J'ai pris s trouvée mêlée aux luttes."

madeleine Parent provient de notes prises au cours e, au cours de ses deux récents passages à . La première au Centre de Formation Populaire étaient venus/es l'entendre. La seconde pour tous accorder pour "Québécoises Deboutte" le 19 e maintenant au sein d'une centrale syndicale

1942 a été une année prospère en syndi- calisation de divers milieux. Des fem- mes y ont joué un rôle primordial.

Il y a eu entre autres, Léa Roback qui est venue à RCA Victor à St-Henri après avoir eu des difficultés dans l'Union de la robe. C'est elle qui a dirigé la stra- tégie d'organisation syndicale à la RCA Victor; par son travail, elle a réussi à entraîner les 97% des travailleurs de la RCA à s'organiser eux-mêmes. On doit faire remarquer cependant, que parce qu' elle est une femme, on a très souvent ou- blié de mentionner tout le travail que Léa Roback a fait à la RCA.

Autre exemple, Danielle Cuisinier, ouvrière à la DIL (Defense Industries Ltd) à Ver- dun, est devenue à l'âge de 16 ans, l'a- gent d'affaires d'un local des Machinist- tes (local d'un syndicat). Elle avait auparavant organisé plus de 2,000 ouvriers à l'intérieur du syndicat (l'Union des Machinistes). A noter, comme il y avait beaucoup trop de locaux à l'intérieur du syndicat, on acceptait que les femmes fassent ce travail d'organisation. Ce, mê- me à l'Union Internationale des Machinist- tes qui est reconnue comme étant "tradi- tionnellement chauviniste" (dixit M. Parent) Plusieurs autres plans de la DIL ont em- boîté le pas, peu de temps après.



Madeleine Parent militante syndicale.

Cependant la syndicalisation ne se limitera plus à l'industrie de guerre, car comme conséquence de la prospérité éphémère de l'industrie de guerre, la campagne de syndicalisation a pu rebondir dans les industries permanentes. Et c'est ainsi qu'on assistera malgré la guerre et malgré le régime duplessiste, à une série de luttes ouvrières où travailleurs et travailleuses ont eu à maintes reprises à affronter les forces policières.

Il y a aussi eu Charlotte Gauthier, militante à l'Union des travailleurs de la fourrure en même temps que Madeleine Parent. Madeleine explique quel a été le résultat de son travail militant:

"Aujourd'hui, c'est la seule section des métiers de l'aiguille (vêtements pour dame pour hommes, sportifs, et la fourrure) où il n'y a pas une aussi grande différenciation entre le salaire pour un homme et le salaire pour une femme dans la même occupation. Et c'est parce que malgré la tendance prédominante chez les unions américaines dans les métiers de l'aiguille, Charlotte, ici au Québec, réussissait à prôner non pas une augmentation à pourcentage mais une augmentation à base de 15¢, 25¢ de l'heure pour tout le monde. De sorte que la différence des salaires des gens les mieux payés (traditionnellement les hommes) et les gens les moins payés (Traditionnellement les femmes) n'a pas augmenté.

Au moins, elle a réussi à empêcher cette exploitation additionnelle. Et c'est quelque chose qui n'a jamais été compris ici, malheureusement."

organisation dans

le textile

Le textile est le secteur le plus actif durant les années '34 à '43. Le textile sera aussi un lieu d'intenses luttes syndicales.

Après la trahison de '37, dans le textile (cf grève des 10,000), il n'existe plus de syndicat du tout. Donc, en '42 on doit recommencer à établir des contacts dans ce secteur. On réussira à obtenir la sympathie de plusieurs ouvriers/ères après avoir fait un contact sûr au moulin de Valleyfield. Cette usine comprend 3,000 travailleurs/euses. Mais à cette date aussi, la majorité des travailleurs/euses sont méfiants vis-à-vis de toute initiative d'organisation: ils se souviennent qu'ils ont été trahis lors de la grève de '37. On aura donc beaucoup de travail à faire pour les encourager à se syndiquer.

Cependant les militants du moment ont fait l'erreur d'organiser les travailleurs sous la bannière des syndicats américains. Erreur véritable, car se syndiquer sous cette bannière signifiait pour les ouvriers/ères qu'ils ne pourraient avoir le contrôle absolu ni sur leur syndicat ni sur les événements: aussi on a pu remarquer qu'à chaque grand conflit, les syndicats américains comploteront contre les ouvriers/ères. Puis, ils ont tous été remplacés par des syndicats de boutique affiliés à la Dominion Textile.

Le groupe de militants syndicaux dans lequel militait Madeleine Parent se fait accuser d'être communiste. On essaie donc de se faire reconnaître représentants syndicaux des travailleurs/euses de la Dominion Textile: on est obligé de s'adresser au gouvernement fédéral qui crée la loi 1003 devant juger s'il y a représentativité.

A St-Henri, des travailleuses de la Merchants (dans la Dominion Textile) où est maintenant situé Coleco * entreprennent un travail d'organisation. Elles seront très militantes. La Merchants était composée de 60% de femmes: une des raisons étant qu'à Montréal, les hommes avaient un plus grand choix d'emplois.

Le militantisme des femmes

Une des raisons qui font que les femmes sont très militantes est qu'elles et les enfants sont méprisées par les patrons et assument le plus souvent les tâches les plus ingrates ou les plus épuisantes; elles subissent aussi des conditions de travail révoltantes. Entre autres, les femmes perdaient toute ancienneté après leur retour d'un accouchement.

Mais pour les diviser entre elles, les patrons usent souvent de favoritisme vis-à-vis de la plus jolie, etc.: elles ont les meilleures machines, ... Mais dès que le travail d'organisation est devenu plus structuré, on a constaté une baisse remarquable des femmes-espions (les favorites). Les femmes en général ont milité spontanément dans la campagne de syndicalisation.

Une des premières revendications des femmes fut d'exiger d'être toutes traitées de la même manière selon l'ancienneté de sorte que les machines vacantes en meilleure condition reviennent aux plus anciennes; elles ont exigé aussi le droit à la même "maintenance" et le droit à l'avancement.

Les femmes ont acquis le sens de la solidarité. Elles avaient plus à gagner que les hommes

À la Merchants, il y a 1,300 employés/es; on habite les rues avoisinantes; on y travaille de 10 à 12 heures par jour, et le samedi on y travaille 5 heures, faisant une semaine de 55-60 heures de travail. On y compte beaucoup d'enfants qui y travaillent même la nuit: ces enfants ont 10 ou 12 ans. Et il n'est pas rare qu'après l'heure du repas vers minuit de voir quelques enfants traînés dans la cour: les contremaîtres les ont battu. Puis comme les enfants savent qu'ils ne doivent pas nuire au sommeil de parents fatigués qui commencent leur "shift" tôt le matin, ils préfèrent rester dehors. On doit donc essayer de leur trouver un lit pour la nuit au poste de police.

La Dominion Textile s'acoquine avec le syndicat catholique (qu'elle avait combattu en '37), afin de créer des divisions dans le travail d'organisation: vers '43-44 la Cie s'engageait même à financer le syndicat catholique. C'est ainsi que la Cie faisait cadeau d'un syndicat aux ouvriers/ères: plusieurs sont malheureusement tombés dans le panneau.

En 1944, une offensive, est montée contre le groupe de militants. Mgr Léger (pas encore cardinal à l'époque) montait des groupes de collégiens contre le groupe de Madeleine Parent: ils iront tout saccager dans le local "pour sauver Valleyfield, la patrie et la religion". Léger avait l'appui des patrons et de Duplessis.

Mais malgré cela, on a pu continuer à informer les travailleurs/euses et la population par l'installation de hauts-parleurs dans la ville. "On continue tous, jusqu'à l'accréditation", était le mot d'ordre.

En 1945, le gouvernement voulait faire l'accréditation moulin par moulin. Mais à Valleyfield où on a une grande force numérique (3,000) on refuse: on répond

* Cf.: Québécoises Deboutte no.6

qu'on est déjà syndiqué et qu'on ne recommencera pas tout le travail. Cependant qu'à Montréal, on obtient quelques accréditations.

Pourtant à l'automne de '45, on fait une grève illégale à Montréal pour demander une seule accréditation pour toute la Dominion Textile. On réussira à arracher du gouvernement un comité d'arbitrage portant sur toutes les usines à Montréal pour pouvoir faire la grève partout en même temps. Au cours de l'hiver, il y aura plusieurs grèves sur le tas.

En juin '46, les 6,000 ouvriers/ères de Valleyfield et de Montréal font une grève. A Valleyfield, on a complètement fermé le moulin. De son côté, Léger continue ses manoeuvres derrière le comité anti-grève.

Cependant à l'usine d'Hochelaga (la plus petite usine de la Dominion Textile), la grève commence à se désintégrer (bri-seurs de grève). Au même moment, toute la direction de l'Union du travail du Canada menace de se retourner contre le syndicat si on ne signe pas la convention. Mais les travailleurs/euses décident de ne pas se faire fractionner par des menaces.

Le 13 août de la même année, il y a une grande émeute à Valleyfield. Les "scabs" (travailleurs embauchés pour remplacer les grévistes) sont obligés de se rendre à l'église avant le travail, pour pouvoir se faire encadrer de vicaires vers le moulin. Mais à leur sortie pour le dîner, 5,000 piqueteurs les attendent. Parmi ces piqueteurs, il y avait au moins 50% de ménagères de la ville: elles s'é-taient données le mot à travers la ville. Le 13 août était une journée décisive pour les grévistes: Madeleine Parent était à Montréal pour négocier avec le ministre du travail.

Pendant ce temps, à Valleyfield, la Police Provinciale (PP) lance des bombes à gaz lacrimogènes aux grévistes. Mais ceux-ci déchirent le pavé et tirent des pierres, etc. aux policiers. Les grévistes répondent systématiquement aux ripostes de la PP jusque tard dans l'après-midi.

Puis la police agite une mouchoir blanc: mais on ne réussit pas à s'entendre. Les bombes continuent à pleuvoir; et les grévistes les reprennent toutes chaudes pour les relancer à l'intérieur de la fortresse. La PP est obligée de sortir et agite son mouchoir blanc à nouveau.

Les autos-polices devront venir les aider à sortir de la ville, car malgré toutes les mesures, les piqueteurs continuent le saccage même sur les autos de la police. Résultat: plusieurs policiers devront être hospitalisés, mais surtout pas à Valleyfield. Cependant quand la grève sera terminée, plusieurs dirigeants syndicaux seront emprisonnés et n'auront plus la permission de retourner à Valleyfield. Ainsi un mandat d'arrestation fut déposé contre Madeleine Parent; mais elle réussira à se cacher jusqu'à ce que son avocat obtienne du juge, qu'elle aura un cautionnement si elle se présente.

Il était important pour Madeleine Parent d'être présente pour négocier avec les représentants de Duplessis la façon dont le vote serait pris (Duplessis avait envoyé ses officiers immédiatement après la grève pour pouvoir diriger le vote qui serait pris). Autrement, ceux-ci auraient pu monter le scrutin à leur guise.

Pendant qu'ils négocient, un régiment de 300 femmes vient sérénader des chansons syndicales et crée ainsi un rapport de force qui indiquera la façon dont le vote sera pris. De plus, 1,500 personnes viendront se masser autour du palais de justice pour attendre les résultats du vote. Les représentants gouvernementaux n'ont pas le choix: ils sont obligés (par nécessité) de donner des résultats positifs avant de sortir de la ville et naturellement du palais de justice.

Résolument les ouvriers/ères de Valleyfield avaient décidé que personne ne prendrait de décision à leur place "pour régler leur cas".

Mais on a réalisé un peu tard cependant qu'au lieu de trop diriger, on aurait dû écouter un peu plus les demandes ouvrières qui suggéraient une grève vers l'automne de '43. Tous les moulins de la Dominion Textile auraient suivi dans la grève générale. La grève aurait été de courte durée, les patrons ne voulant pas risquer de diminuer la production et ne voulant pas aussi donner l'exemple aux ouvriers/ères des autres secteurs (la solidarité entre patrons, ça existe aussi!). Aujourd'hui, au lieu d'avoir des syndicats de boutique et fragmentés, on aurait un seul syndicat pour tout le textile.

au moulin de lachute

Au moulin de Lachute qui n'employait que 600 travailleurs/euses, la PP arrive dans la ville dès qu'il y a un début d'organisation. Marc Carrière (déjà¹) est embauché pour briser la grève. Ça se soldera par un échec, à cause de la très forte répression policière. Plusieurs travailleurs/euses auront des procès et Madeleine Parent devra purger 3 mois de prison pour conspiration séditionnelle.

Le syndicat sera affaibli par cet échec, mais aussi parce que les patrons de la D.T. s'acoquent avec les chefs syndicaux américains. Ils font venir un américain qui doit fractionner les travailleurs/euses à la D.T. Par contre, les ouvriers vont en grève à 100% pendant 3 autres semaines, autant à Valleyfield qu'à Montréal. On aura un autre échec pour les mêmes raisons: répression policière et aussi l'intervention des américains.

Après ces échecs, la Dominion Textile applique un nouveau système à la pièce qui intensifie les cadences de travail. Résultat: on réduit la main-d'oeuvre de 50%: elle passera donc de 6,000 à 3,000. Ça affectera beaucoup de femmes. Et il y aura aussi un grand découragement dans le textile.

La Dominion Textile fabriquera de plus, une liste noire avec les noms de tous les militants actifs et s'en servira pour faire des congédiements. Même le président du syndicat y passera: il travaillait depuis l'âge de 9 ans à La Dominion Textile, 50 ans de service.

Le syndicat restera à la Dominion Textile jusqu'en 1955 après quoi il n'y aura que des syndicats de boutique et très fragmentés.

Même si nous savons que l'impact idéologique utilisé avec le retour des travailleurs de la guerre pour entraîner peu à peu le retour des femmes au foyer (un pourcentage de 40 à 60%), nous savons définitivement par contre que, la grande participation des femmes aux luttes ouvrières sous Duplessis, détruit complètement le mythe qui voulait la Québécoise réactionnaire (anti-lutte, anti-grève).

Le travail accompli par les travailleuses et les ménagères vient confirmer que les femmes ont contribué à l'édification de la tradition des luttes ouvrières au Québec.

Lorsque nous nous rappelons ces luttes, nous pensons qu'effectivement les femmes de par leurs conditions d'exploitation, de par leur rapport avec la production du pays, avaient tous les intérêts à changer cette situation. Leur grande combativité avait nécessairement contribué à améliorer les conditions de travail dans les usines. Mais la fin de la guerre força peu à peu les femmes à reprendre leur poste dans la famille. C'est-à-dire à recommencer à assumer leur rôle dit "naturel", en se coupant de toutes les activités sociales et politiques.

Alors que pendant la guerre, les femmes remplaçaient les hommes dans des secteurs qui devaient n'être réservés qu'à eux, tels l'avionnerie, on a remarqué cependant qu'immédiatement après la guerre, des structures ont définis les secteurs qui deviendraient les ghettos du travail féminin.

Elles n'allaient donc pas elles-mêmes profiter des luttes qu'elles avaient entreprises. Car les conditions de travail à l'intérieur de la famille étaient restées les mêmes. Cela nous amène à constater une fois de plus, que dans la société actuelle les femmes sont avant tout mère-épouse-ménagère. Car même pour celles qui se retrouvent sur le marché du travail, la réalité économique et sociale du travail ménager influence leurs conditions de travail à l'extérieur du foyer.

Maintenant que la lumière est faite sur ces batailles et sur la participation active des femmes, les ménagères, travailleurs et travailleuses du Québec d'aujourd'hui, peuvent être fier de leur tradition de lutte et pourront contribuer à faire avancer l'histoire en se servant de ces expériences combatives, de ce passé qui n'est pas si lointain.

REFERENCES.

- E. Dumas, Dans le sommeil de nos os, éditions Lemeac, 1971.
P. Jauvin, Histoire du peuple québécois, Presses du Cirque Enrg., 1972.
En collaboration, En grève,
Leslie Roberts, Le Chef.

1. Marc Carrière: -Président (prop.) du conseil d'administration de Dupuis Frères Ltd.
-Président de Gattuso Corp. Ltd
-Sur le conseil de direction de Désourdy Construction.
-Sur le conseil de Direction de Distiller Melchers.

jour 15 à 25

Immédiatement après l'ovulation, le "corps jaune" sécrète la progestérone qui, en même temps que l'oestrogène produite par les ovaires, stimule le développement de l'endomètre. L'endomètre, (paroi de l'utérus) devient un nid riche en vaisseaux sanguins et en tissus, en vue de rendre possible l'implantation de l'ovule fécondé.

Si un ovule est fécondé, le placenta (organe qui reliera l'embryon à l'utérus pendant la grossesse), est formé dans l'endomètre puis entreprend la production de progestérone, hormone qui empêche la production d'autres hormones essentielles à l'ovulation.

S'il n'y a pas fécondation, le "corps jaune" commence à s'appauvrir vers le 25e jour. Ces cellules sont réabsorbées et remplacées par le tissu ovarien normal. Les follicules qui avaient commencé à se développer au début du cycle mais qui n'avaient pu se rompre sont aussi réabsorbés par l'ovaire.

la ménopause

Le cycle menstruel se poursuit sans interruption (sauf pendant la grossesse) jusqu'au moment où les ovaires commencent à "s'affaiblir". Le phénomène le plus perceptible de cette période de changement, la ménopause ou fin des menstruations se produit vers 45 ou 50 ans. Ce n'est pas un changement soudain mais un processus graduel: peu à peu l'ovulation devient irrégulière et peu fréquente. Dès que l'ovulation cesse, la production de progestérone cesse aussi alors que celle de l'oestrogène diminue considérablement.

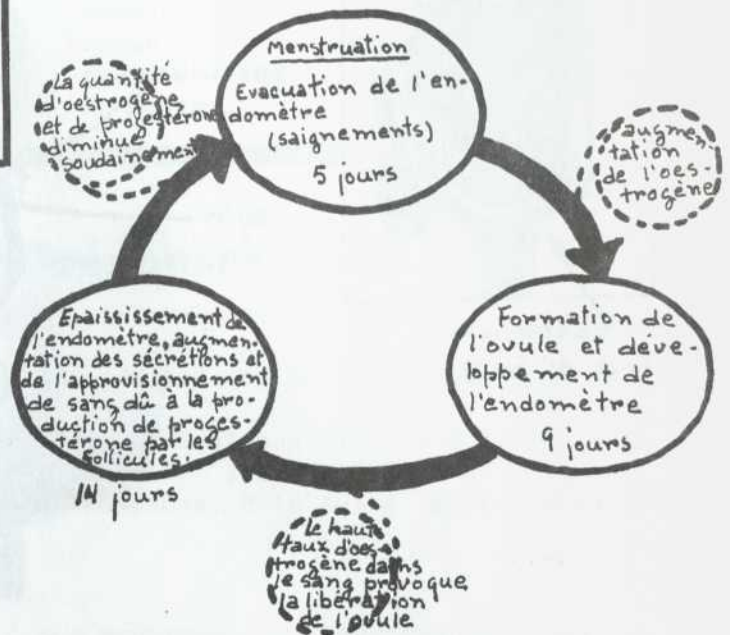
La façon dont beaucoup de femmes des sociétés occidentales vivent leur ménopause (état dépressif, irritabilité) dépend, en partie de la définition de la féminité ainsi que du rôle exclusif de mère-épouse-ménagère que la société leur impose.

jour 26 à 28

La détérioration du "corps jaune" diminue les sécrétions d'oestrogène et de progestérone. Ce bas niveau d'hormones cause la contraction des vaisseaux sanguins qui irriguent l'endomètre, diminuant de ce fait l'afflux sanguin dans cette région. Les veines minuscules et les artères de l'endomètre se rompent, libérant le sang, ce qui marque le commencement du flux menstruel. C'est le début d'un autre cycle.

En somme, les menstruations sont l'évacuation (lorsque la fécondation n'a pas eu lieu) de l'endomètre (paroi interne de l'utérus) qui s'était développé en vue d'une grossesse.

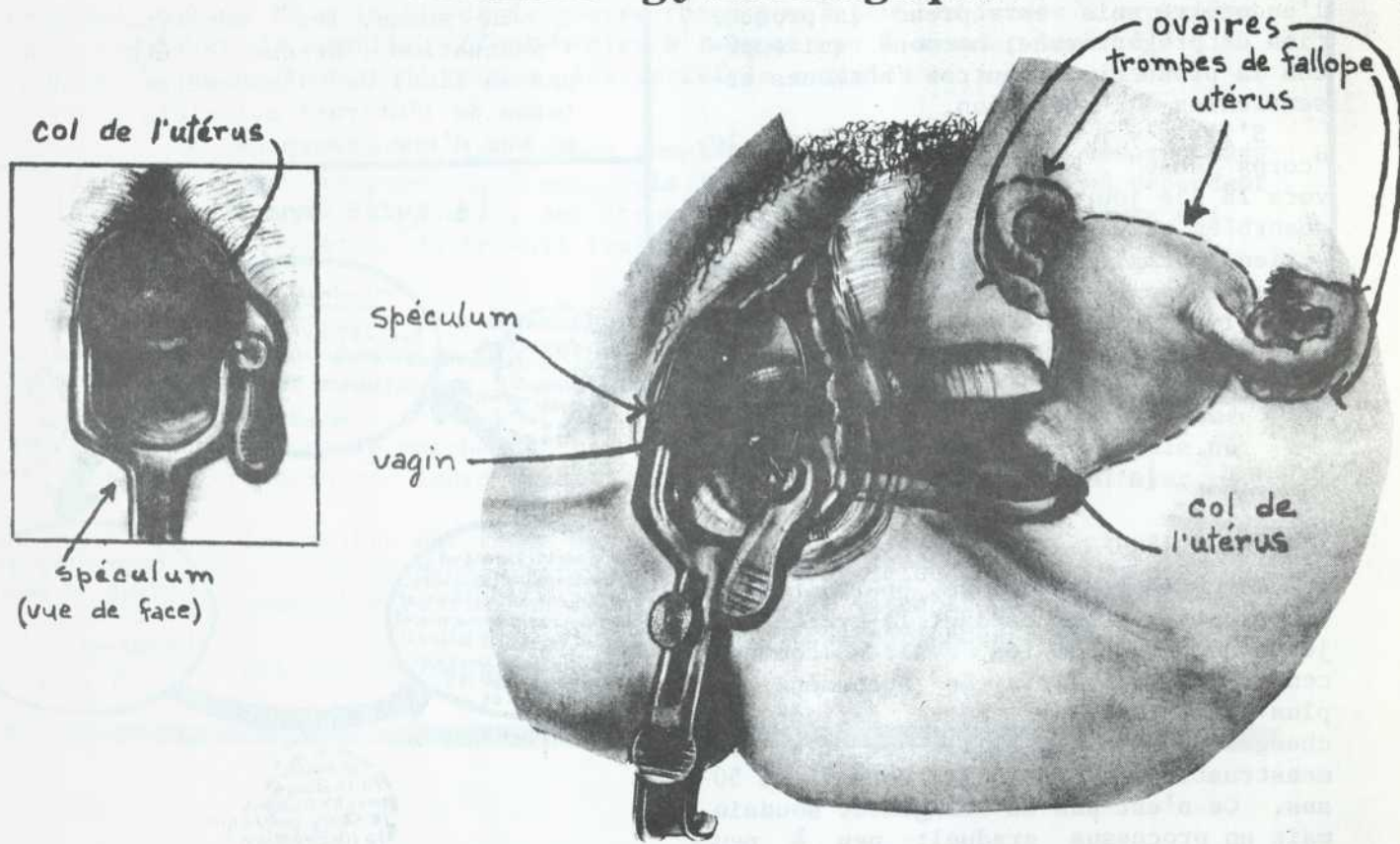
Le cycle menstruel



C'est aux environs de la ménopause que la femme correspond de moins en moins à l'idéal d'objet sexuel socialement imposé. Il est frappant, par exemple, de remarquer que la femme qu'on nous présente pour nous inciter à acheter tel ou tel marchandise a toujours entre 18 et 25 ans même si l'aspect extérieur varie selon la mode. La ménopause coïncide aussi avec le départ des enfants à qui elle s'était consacrée et avec la difficulté de retourner ou de rester sur le marché du travail.

Dans une société où la vieillesse ne signifierait plus l'inutilité sociale, dans une société où la sexualité et la reproduction ne seraient pas indissociablement liées, dans une société où le soin des enfants seraient assumé collectivement et ne seraient donc plus pour la femme l'unique raison d'être, la ménopause ne serait pas l'objet de tant d'appréhension et de malaises.

examen gynécologique



La majorité d'entre nous allons voir le médecin seulement lors d'une grossesse ou encore, de troubles gynécologiques particuliers. Et pourtant, chaque femme devrait, dès la puberté, subir un examen gynécologique annuel. Ceci permet de détecter des troubles bénignes avant même que nous en percevions les symptômes et avant qu'ils se soient aggravés. Souvent, lorsqu'une femme se présente pour un examen gynécologique, le médecin se limite à ce qu'on appelle l'examen de la vulve et des organes reproducteurs et

l'examen interne. Pour examiner le vagin et le col de l'utérus, le médecin écarte au moyen d'un instrument appelé spéculum les parois du vagin qui normalement se touchent. Le spéculum est fait de plastique ou de métal et comporte deux palettes incurvées. Le médecin écarte les palettes du spéculum; celles-ci exerçant une pression délicate sur les parois du vagin le maintiennent ouvert. On peut se servir du spéculum dans presque tous les cas, même si l'hymen de la patiente n'est pas rompu. Une

fois le spéculum en place, le médecin peut effectuer le test de Pap par lequel on détecte le cancer du col de l'utérus. Avec un bâtonnet plat ou rond, de bois ou de verre, il détache délicatement quelques cellules du col de l'utérus et les dépose sur une plaque de verre qui sera envoyée au laboratoire pour analyse au microscope. Le médecin retire ensuite le spéculum et exécute l'examen interne. Il insère deux doigts gantés dans le vagin. De l'autre main, il appuie légèrement sur le bas ventre et examine l'utérus, vérifiant ses dimensions, sa forme et sa mobilité. En général, on ne peut palper les ovaires ou les trompes de Fallope à moins qu'il n'y ait enflure ou excroissance anormale. Toutefois, avant de faire l'examen précédent, le médecin devrait faire l'examen de la tête, du cou, des seins, des poumons, du cœur et de l'abdomen pour y détecter des enflures, des excroissances ou tumeurs. Il devrait aussi prendre note de la grandeur, du poids et de la pression sanguine de la patiente et ef-

fectuer une prise de sang. Cet examen préalable est important à cause des indications que le médecin peut en tirer. Etant donné l'interaction des glandes entre elles, l'enflure d'une glande du cou peut être le symptôme d'un trouble qui a ses origines au niveau des organes reproducteurs ou qui aura des effets sur ces derniers.

De plus, la première fois qu'une femme consulte un médecin, il devrait établir sa fiche médicale. Cette fiche devrait comporter des renseignements sur son état de santé actuel et sur ses maladies antérieures et sur les interventions chirurgicales qu'elle a déjà subies. Elle devrait aussi contenir les renseignements gynécologiques de base: à quel âge elle a eu ses premières menstruations, si son cycle menstruel est régulier, si elle a déjà été enceinte et le nombre de ses grossesses, fausses-couches ou avortements. Ces renseignements généraux permettent de mieux comprendre certains troubles gynécologiques ou autres.

questions et réponses

Q.: Est-ce qu'une femme peut tomber enceinte pendant ses menstruations?

R.: Oui, car même si l'ovulation se produit en général aux alentours du 14^e jour, il peut arriver qu'une femme ait une ovulation dite "spontané" à un autre moment du cycle menstruel ou même pendant les menstruations, à la suite de troubles émotifs ou de tension nerveuse.

Q.: Est-ce que le fait de ne pas avoir ses menstruations constitue une preuve certaine de grossesse?

R.: Non, car même des femmes qui ont un cycle menstruel régulier peuvent remarquer des variations quant à la durée de leur cycle particulièrement à la suite de tensions psychologiques ou de troubles émotifs (par exemple à la suite de mortalité, de voyage ou d'examens.)

Q.: Comment des variations dans le cycle menstruel peuvent-elles se produire chez des femmes de toute âge à la suite de tensions psychologiques ou de troubles émotifs?

R.: Les ovaires font partie d'un réseau complexe de glandes (système endocrinien) dont l'interaction affecte toutes les fonctions du corps.

Q.: Est-il vrai qu'une femme peut avoir des relations sexuelles durant les menstruations?

R.: Il n'y a aucune raison objective qui puisse interdire les relations sexuelles durant les menstruations.

Q.: Une femme qui n'a jamais eu de relations sexuelles peut-elle utiliser des tampons internes?

R.: Oui, même si l'hymen est encore intact une femme peut utiliser des tampons sans aucun danger. Dans certains cas, l'utilisation du tampon peut briser ou agrandir l'hymen ce qui n'implique rien au niveau médical.

Q.: Est-ce possible de tomber enceinte sans qu'il y ait pénétration?

R.: Dans plusieurs formes de contacts sexuels (ex. "necking, petting"), l'homme éjacule près de la vulve ou sur la vulve, sans pour cela qu'il n'y ait pénétration du pénis dans le vagin. Dans ce cas, il est possible que des spermatozoïdes puissent être transportés grâce aux sécrétions couvrant les lèvres internes, de l'entrée du vagin jusqu'au col de l'utérus. Les possibilités de grossesse résultant de cette pratique sont très minces, bien qu'existantes.

Q.: Est-ce que la ménopause entraîne la fin de l'activité sexuelle?

Non, l'arrêt des menstruations ne change rien à l'activité sexuelle de la femme.



Photocell: Clara Gutsche

*"Votre sexe n'est fait que pour la dépendance
Du côté de la barbe est toute la puissance
Bien qu'on soit deux moitiés de la société
Ces deux moitiés n'ont point d'égalité."*

Molière

humour noir

Si on remonte aussi loin qu'aux origines de la croyance religieuse chrétienne (qui prévaut encore), la "Sainte-Trinité" ne comprend pas de femme-mère: il y a bien Dieu le Père et Dieu le Fils mais sauf erreur et la Vierge est là pour en témoigner, le St-Esprit n'a rien de féminin.

Mais on nous dira, ce n'est pas la religion mais les nouvelles lois concernant les femmes qui sont importantes pour régler la question de l'égalité des hommes et des femmes. Mais est-ce bien vrai ça?

Ce texte de la chronique "humour noir" se veut être une énumération 1) de plusieurs points de la loi concernant les femmes et aussi 2) des situations de fait discriminant les femmes dans leur vie quotidienne. Notre échantillon est très réduit mais notre intention n'était pas d'en faire la compilation complète. Nous voulions par ce texte, démontré non seulement la discrimination ouverte encore véhiculée dans certaines lois pour préserver les privilèges de l'homme (et du mari), mais aussi démontrer la nette insuffisance des lois (quand elles existent) qui devaient dorénavant assurer l'égalité de la femme avec l'homme. Depuis le bill 16 (loi sur la capacité juridique de la femme mariée) en 1964 et le bill 10 (loi concernant les régimes matrimoniaux) en 1970, plusieurs se sont mis à proclamer les bienfaits pour les femmes de ces lois qui les rendaient les "égales" de l'homme.

Mais pourtant, sur chaque rue, il y a encore à peu près les mêmes femmes qu'avant 1970. Se sont encore elles qui sont dans les cuisines; ce sont encore elles qui apportent le café au patron; ce sont encore elles qui sont objectivisées sexuellement; ce sont encore elles qui sont prétendument responsables de la planification familiale quand toute la propagande sur les meilleures méthodes sont interdites; ce sont encore elles qui s'occupent à temps plein de leurs enfants (sans avoir accès à des services communautaires); ce sont encore elles qui sont enrégimentées dans le même rôle : mère-épouse-ménagère.

Et les lois qui existent, ne peuvent pas prétendre avoir changé les mentalités. D'ailleurs quasiment aucun mécanisme constructif n'a été créé pour tendre à briser cette situation de fait: il y a bien quelques sanctions prévues en cas d'irrespect mais il faut bien peser le rapport de forces. La justice est faite en fonction des intérêts de la classe dominante, et à ce qu'il nous semble les plus importants membres de cette classe, démontrent encore clairement qu'ils aiment bien "les belles et douces (de Players)" et sont charmés par "cette féminité qui nous ravit". Bref, cette "égale" de l'homme doit surtout être belle, absente et servile...

Morale:

*Tant que dans les faits,
Nous ne serons pas les égales de l'homme
Les lois quelles qu'elles soient,
Ne pourrons pas nous faire croire que nous le sommes!*

saviez-vous que

RAPPEL HISTORIQUE

SAVIEZ-VOUS QUE en Nouvelle-France le consentement des parents fut exigé pour tout mariage en bas de 25 ans, même pour les jeunes veuves?

SAVIEZ-VOUS QUE les jeunes filles devaient se marier entre 13 et 16 ans sous peine d'amendes ou d'autres sanctions en Nouvelle-France?

Le rôle de la femme en Nouvelle-France était très concret et ne voilait pas du tout son objectif: elle devait assurer la reproduction de la race et le peuplement continu de la colonie.

DROIT DE VOTE

SAVIEZ-VOUS QUE les femmes (une certaine catégorie d'entre elles) se sont vues donner et retirer le droit de vote, deux fois avant de se le voir définitivement accorder pour la première fois lors des élections fédérales de 1917?

-les femmes propriétaires votaient au même titre que les hommes en 1791, mais l'Assemblée législative du Bas-Canada passe des lois au cours des années 1834-49 qui défendent à toutes les femmes de voter.

-en 1892, toutes les femmes "seules" (veuves ou célibataires) et toutes celles qui sont propriétaires peuvent voter aux élections municipales de Montréal. Il est vite retiré cependant.

SAVIEZ-VOUS QUE le Québec a été la dernière province canadienne à accorder le droit de vote aux femmes: 24 ans après que la première province eut fait ce pas et 15 ans plus tard après la dernière province?

L'EGLISE

SAVIEZ-VOUS QUE pour l'Eglise, c'est la "consommation sexuelle" qui valide le mariage et que c'est le sacrement même? L'amour et l'amitié entre deux êtres sont pour elle secondaires: Le soir des noces, le mari "consomme" sa femme et elle est mariée... pour l'éternité.

SAVIEZ-VOUS QUE le Droit canon (lois de l'Eglise) autorisait même le mari à battre sa femme?

SAVIEZ-VOUS QUE l'Eglise (selon Mgr Lavoie, un des fondateurs du Centre de documentation conjugale de Québec) n'acceptera probablement jamais l'usage de moyens mécaniques ou chimiques de contrôle des naissances?

SAVIEZ-VOUS QUE l'Eglise n'accepte l'usage d'anovulants (pilule anticonceptionnelle) que pour: 1- permettre à la femme de reprendre son cycle menstruel après une grossesse;

2- permettre de régulariser son cycle;

3- soustraire aux dangers de la grossesse, les religieuses missionnaires soudainement menacées de viol !;

4- permettre à des athlètes féminins de pouvoir participer à des épreuves sportives;

5- permettre à l'épouse dont le mari ne rentre qu'en fin de semaine, de se donner à lui sans compromettre son bonheur conjugal.

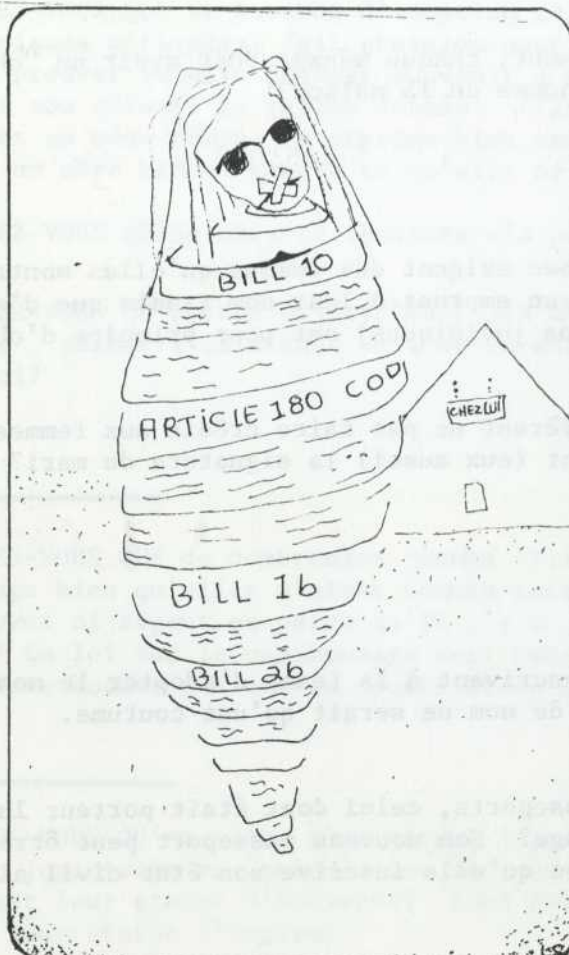
BILL 16 ET BILL 10

SAVIEZ-VOUS QUE la loi sur la capacité juridique de la femme mariée (Bill 16- 1964) et que la loi concernant les régimes matrimoniaux (Bill 10- 1970) n'ont apporté qu'une égalité formelle à la femme? Les quelques droits qu'on lui reconnaît peuvent pour la plupart être révoqués: par exemple l'article 180 du Code Civil.

art. 180: la femme mariée a, sous tous les régimes, le pouvoir de représenter le mari pour les besoins courants du ménage et l'entretien des enfants y compris les soins médicaux et chirurgicaux.

Les actions ainsi accomplies par la femme obligent le mari envers les tiers, à moins qu'il n'ait retiré à la femme le pouvoir de faire les actes dont il s'agit...

Le mari pourrait donc par exemple, "retirer à la femme le pouvoir de"... faire des achats à crédit à l'épicerie du coin s'il en avait donné avis à l'épicier.



LA MOMIE QU'EN A FAIT L'ÉTAT

SAVIEZ-VOUS QUE le domicile de la femme mariée (et de ses enfants mineurs) est celui que le mari a choisi et qu'elle doit le suivre en tout temps. Si elle se soustrait à cet article de la loi, le mari peut invoquer ce motif pour demander le divorce contre son épouse?

SAVIEZ-VOUS QUE la femme mariée doit prendre la nationalité imposée par son mari?

Ces deux articles sont probablement à l'origine de ce vieux dicton québécois: "*Qui prend mari, prend pays*".

SAVIEZ-VOUS QU'un mari peut prendre une action en aliénation d'affection et réclamer des dommages à qui lui vole sa femme? Celle-ci étant considérée comme propriété du mari.

SAVIEZ-VOUS QUE la loi du divorce n'accepte pas le consentement mutuel comme motif de divorce? Elle exige un coupable: un conjoint doit nécessairement accusé l'autre de torts judiciaires (adultère, cruauté physique ou mentale grave, etc.)

RECENSEMENT

SAVIEZ-VOUS QUE le dernier recensement (1971) situe la ménagère dans la catégorie des marginaux: handicapés, malades mentaux, personnes retirées ou ne voulant pas travailler?

SAVIEZ-VOUS QUE dans l'esprit du recensement, chaque ménage doit avoir un "chef" et que ce chef, c'est nécessairement l'homme de la maison?

CREDIT

SAVIEZ-VOUS QUE certaines banques du Québec exigent des femmes qu'elles montrent leur contrat de mariage quand elles font un emprunt à leur nom tandis que d'autres (redoutant la possibilité de complications juridiques) ont pour principe d'obtenir la signature du mari?

SAVIEZ-VOUS QUE les grands magasins préfèrent ne pas faire crédit aux femmes mariées à titre personnel et exigent souvent (eux aussi) la signature du mari?

NOM

SAVIEZ-VOUS QU'il n'existe aucune loi prescrivant à la femme d'adopter le nom de son mari après le mariage? Le changement de nom ne serait qu'une coutume.

SAVIEZ-VOUS QU'en ce qui concerne les passeports, celui dont était porteur la femme n'est plus valide après son mariage? Son nouveau passeport peut être fait à son nom de jeune fille qu'à la condition qu'elle inscrive son état civil ainsi que le nom et l'adresse de son mari.

BIEN-ETRE SOCIAL

SAVIEZ-VOUS QUE les mères célibataires n'ont pas le droit d'habiter dans un logement, mais dans un meublé car une femme seule avec des enfants, ce n'est pas une vraie famille et que le Bien-être social ne veut pas meubler de futurs mariés.

SAVIEZ-VOUS si une femme seule (célibataire, veuve ou séparée) a un "chum", on lui coupe le bien-être social? On présume que le "chum" la fait vivre.

SAVIEZ-VOUS QU'il arrive a souvent que des officiers du Bien-Être social demandent aux femmes de coucher avec eux si elles veulent avoir un peu plus?

SAVIEZ-VOUS QUE le Bien-être social paie davantage une tierce personne en ce qui concerne la garde des enfants que lorsque c'est la mère qui les garde avec elle?

FEMMES ET MERES CELIBATAIRES

SAVIEZ-VOUS QU'il arrive encore qu'une femme célibataire qui travaille se voit refuser l'obtention d'un bail. On prétexte qu'elle n'offre pas assez de garantie de stabilité.

SAVIEZ-VOUS QUE la Société d'adoption et de protection de l'enfance (et d'autres organismes officiels) fait pression pour que la mère célibataire (même celle qui a pu prouver qu'elle pouvait subvenir à ses besoins et celui de son enfant), abandonne son enfant? La raison donnée: elle ne pourra pas travailler et éduquer son enfant en même temps. On exprime bien encore une fois, que la femme doit d'abord être un mère et tout tend à ce qu'elle ne soit rien d'autre que cela.

SAVIEZ-VOUS QUE la mère célibataire n'a pas droit aux bourses d'étude?

SAVIEZ-VOUS QU'encore aujourd'hui, les mères célibataires doivent la plupart du temps cacher l'existence de leur enfant(s) si elles ne veulent pas perdre leur emploi?

SAVIEZ-VOUS QUE de nombreuses jeunes filles sont arrêtées et accusées de vagabondage bien qu'elles n'aient commis aucun délit, simplement parce qu'elles n'ont ni foyer ni argent ou parce qu'il n'y a pas d'endroit où elles peuvent passer la nuit? La loi sur le vagabondage sert aussi à incriminer les prostituées car il n'existe aucune loi sur la prostitution en tant que telle.

SAVIEZ-VOUS QU'en vertu d'un récent jugement de la Cour Suprême (plus haute instance judiciaire au Canada), les Indiennes qui épousent des non-Indiens, perdent du fait leur statut d'Indienne? Dans pareil cas, les hommes indiens, conservent eux, leur statut d'Indien.

DE LA PUISSANCE PATERNELLE

SAVIEZ-VOUS QUE LE Titre VIII du Livre 1 du Code Civil s'intitule De la puissance paternelle (articles 242-245)?

art. 243 ...c'est le père seul qui exerce l'autorité (sur l'enfant)

art. 244 Le mineur non émancipé ne peut quitter la maison paternelle sans la permission de son père.

art. 245 Le père ou à son défaut la mère (à son défaut seulement) a sur son enfant mineur et non émancipé un droit de correction modérée et raisonnable, droit qui peut être délégué et que peut exercer ceux à qui l'éducation de cet enfant a été confié.

On constate que pour bien tenir l'enfant sous l'autorité, on ne sacrifie rien. Pour ce qui est des droits des enfants, aucun article n'y touche: ils peuvent toujours aller se plaindre d'avoir subi des corrections im-modérées et ir-raisonnables, mais allons-y voir quels enfants se risqueront à ça?

Ils sont complètement dépendants de leur parent (de leur père...) Ils sont sa propriété exclusive. Ils portent son nom et dépendent de son autorité. Même dans le cas de blessures graves, il est rare que des procédures soient prises contre les parents; ces cas sont pourtant très fréquents. Les urgences des hôpitaux ne font pas d'enquêtes; elles se fient aux déclarations des parents. De toutes les catégories sociales, les enfants sont la catégorie la plus opprimée.

SAVIEZ-VOUS QUE l'enfant ne profite pas de la même protection légale que les adultes en matière d'assaut corporel? 42,000 enfants environ sont hospitalisés chaque année au Canada à la suite de mauvais traitements; une centaine en meurent.

SAVIEZ-VOUS QUE pour doter sont enfant d'un acte de naissance plutôt que d'un acte de baptême, la loi ne prévoit qu'un laps de temps de 4 mois, suivant la naissance de l'enfant (après ce temps on n'inscrit plus les nouveaux-nés sur les registres). Dépassé ce temps, on doit adresser une requête à un juge de la Cour supérieure et déboursier une centaine de dollars en honoraires d'avocats. De plus, selon la loi (bien qu'elle semble plus ou moins respectée), seul le père peut enregistrer la naissance de son enfant. La mère n'est admise à poser cet acte qu'en cas d'absence ou de décès du père. Pourquoi? On craint que la mère n'attribue à un homme une paternité que celui-ci ne reconnaît pas.

QUEBECOISES DEBOUTTE EST DISPONIBLE SUR ABONNEMENT
ET AUSSI A CES ENDROITS:

Agence du Livre Français 1249 rue Bernard, Mtl

Librairie Progressiste 1867 rue Amherst, Mtl

Librairie Renaud-Bray 5219 Côte-des-Neiges, Mtl

Librairie Gutenberg 3453 rue St-Denis, Mtl

Coop Etudiante de l'U.Q.A.M. 1280 rue Bleury, Mtl

BON DE COMMANDE

Susan Griffin, LE VIOL, (traduction et introduction par des militantes
du Centre des Femmes), Ed. L'Etincelle, 1972...\$1.25

MANIFESTE DES FEMMES QUEBECOISES, Ed. L'Etincelle, 1971.....\$0.50

Poster:QUEBECOISES DEBOUTTE (vert, blanc, rouge, sur fond noir).....\$2.00

Ci-joint un mandat de.....\$......

à Centre des Femmes
4319 St-Denis
Montréal

-pour:....LE VIOL

-pour:....MANIFESTE DES FEMMES QUEBECOISES

-pour:....Poster: QUEBECOISES DEBOUTTE

de: QUEBECOISES DEBOUTTE
4319 rue St-Denis
Montréal,
Québec